

## LA MAISON POUR APPRENDRE

Association loi 1901

Siège social : 3 rue du Collège

MAURIAC (CANTAL)

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

à l'Assemblée Générale Annuelle du 18 Juin 2010

Exercice : du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009

Numéro d'inscription :

05 00262549 01

28 rue Francis FESQ  
BP 838

15 008 - AURILLAC Cedex

courriel : emmanuel.bousquet@wanadoo.fr  
cabinet.bt@wanadoo.fr

Tél : 04.71.64.92.66

Fax : 04.71.64.18.65



# **LA MAISON POUR APPRENDRE**

**Association loi 1901**

**Siège social : 3 Rue du Collège**

**MAURIAC (CANTAL)**

## **Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31/12/2009**

---

Mesdames, messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association LA MAISON POUR APPRENDRE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration du 07 Mai 2010. Il nous appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. Opinion sur les comptes annuels.**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons récoltés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent

une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe « c. provisions réglementées » portant sur l'utilisation par l'association des crédits exceptionnels de 64 311 € octroyés par les tiers financeurs au titre du 2<sup>ème</sup> semestre 2009.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués concernant les associations relevant du secteur médico-social tel que mentionné en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques.**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Aurillac, le 28 Mai 2010  
*Le Commissaire aux comptes,*  
**Cabinet BOUSQUET & Associés**

**Emmanuel BOUSQUET**  
Commissaire aux comptes associé



## Bilan

Actif				
Rubriques	Montants brut	Dépréciations	Montants net N	Montants net N-1
Autres immobilisations incorporelles	3 890	3 404	487	
Immobilisations corporelles	42 039	37 887	4 152	2 267
Immobilisations financières				
<b>Actif immobilisé</b>	<b>45 930</b>	<b>41 291</b>	<b>4 639</b>	<b>2 267</b>
Autres créances	2 184		2 184	177
Disponibilités	154 662		154 662	128 896
Charges constatées d'avance	678		678	651
<b>Actif circulant</b>	<b>157 524</b>		<b>157 524</b>	<b>129 724</b>
<b>Total général</b>	<b>203 454</b>	<b>41 291</b>	<b>162 163</b>	<b>131 991</b>

Passif			
Rubriques		Montants net N	Montants net N-1
<b>FONDS PROPRES</b>			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Réserves :			
- Excédent affectés à l'investissement (gestion non contrôlée)		40 000	40 000
Report à nouveau (gestion non contrôlée)		68 624	70 375
Résultat de l'exercice (gestion non contrôlée)		-65 961	-1 751
Résultat de l'exercice (gestion contrôlée)		17 653	
Provisions réglementées (gestion contrôlée)		65 410	
<b>Capitaux propres</b>		<b>125 726</b>	<b>108 624</b>
<b>Provisions pour risques et charges (gestion non contrôlée)</b>		<b>5 000</b>	
Emprunts et dettes assimilées			263
Fournisseurs et comptes rattachés		3 014	
Autres dettes (Dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		28 423	23 103
Produits constatés d'avance			
<b>Dettes</b>		<b>31 437</b>	<b>23 367</b>
<b>Total général</b>		<b>162 163</b>	<b>131 991</b>

**CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS**  
 Experts Comptables - Commissaires aux Comptes  
 28, Rue Francis Foch - B.P. 638  
 15006 AURILLIAC CEDEX  
 Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

## Compte de Résultat

Rubriques	Montants N	Montant N-1
Production vendue de services	4 078	4 100
Subventions d'exploitation reçues	10 928	136 605
Autres produits	163 569	2 774
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>178 575</b>	<b>143 479</b>
Autres charges externes	10 426	4 825
Impôts, taxes et versements assimilés	8 029	6 000
Rémunération du personnel	117 352	112 709
Charges sociales	25 809	23 588
Dotations aux amortissements	955	1 296
Autres charges	0	1
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>162 571</b>	<b>148 420</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>16 004</b>	<b>-4 941</b>
Produits financiers	1 099	3 209
Produits exceptionnels	5 000	
Charges financières	1	19
Charges exceptionnelles	70 410	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-46 306</b>	<b>-1 751</b>

**CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS**

Experts Comptables - Commissaires aux Comptes

28, Rue Francis Poulis - B.P. 838

15008 AURILLAC CEDEX

Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

## Principes comptables, méthodes d'évaluation

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément au règlement n° 99-01 du 16 février 1999 du comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des associations, dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices, et en présupposant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire / dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels	1 à 3 ans
Agencements et aménagements des constructions	8 ans
Matériel de bureau et informatique	4 à 5 ans
Mobilier de bureau	8 ans

### b) Provisions pour congés payés

Une provision pour congés payés acquis au 31 décembre a été constituée pour 6 754 €. La provision pour charges sociales et fiscales correspondantes et de 2 023 €.

### c) Provisions réglementées :

Pour sa gestion du premier semestre 2009, l'association n'a bénéficié d'aucune subvention de fonctionnement des financeurs habituels (DDASS-GRSP, Conseil Général, CPAM, CAF, MSA). Il s'en suit un résultat déficitaire pour cette période de 65 961.31 € créant ainsi un déséquilibre dans la trésorerie.

Les dépenses et recettes prévisionnelles fixées par l'arrêté n° 2009-2718 pour la période de gestion contrôlée du 01 juillet 2009 au 31 décembre 2009 ont été majorées par la DDASS de 64 311 € à titre exceptionnel (Groupe III).

L'association a utilisé cette somme pour constituer une provision réglementée destinée à renforcer la couverture du BFR. La contrepartie de la provision réglementée est inscrite au compte de résultat en charges au compte de dotation aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement.

En application de l'article 96 du Décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003, il a été constituée une réserve des plus values nettes d'actif du montant des produits financiers réalisés. La contrepartie de la provision réglementée est inscrite au compte de résultat en charges au compte de dotation aux provisions réglementées - réserve des plus-values nettes d'actif net circulant pour un montant de 1 098.98 €.

### d) Droit Individuel à la Formation (DIF) :

Le nombre d'heures acquises au décembre 2009 était de 320 heures.

### e) Contributions volontaires en nature

- 8611 – Mise à disposition gratuite de locaux (Ville de Mauriac) : 6 492 €

### f) Répartition par nature de ressources

- 871 – Prestations : 6 492 €

### g) Faits marquants de l'exercice

Suite au décret n° 2009-378 du 2 avril 2009, l'Etat et le Département du Cantal ont signé en date 09 avril 2009 un arrêté portant autorisation de créer un service expérimental de type CMPP, spécialisé dans la prise en charge des troubles cognitifs et des acquisitions scolaires.

L'avis de conformité et l'autorisation d'ouverture ont été accordés à effet du 1<sup>er</sup> juillet 2009. L'autorisation budgétaire pour l'exercice 2009 a été signifiée le 24 septembre 2009.

CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS  
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes  
28, Rue Francis Fesq - B.P. 838

15008 AURILLAC CEDEX

Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

## Immobilisations - Amortissements

Immobilisations					
Rubriques	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice	
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	3 403	408			3 890
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriel					
Installations générales, agencements et divers	1 538				1 538
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles	37 663	2 839			40 502
Immobilisations financières					
<b>Total</b>	<b>42 603</b>	<b>3 277</b>			<b>45 880</b>

Amortissements					
Rubriques	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice	
Immobilisations incorporelles	3 403	1			3 404
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriel					
Installations générales, agencements et divers	1 538	0			1 538
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles	35 396	954	0		36 350
<b>Total</b>	<b>40 336</b>	<b>955</b>	<b>0</b>		<b>41 291</b>

**M BINET BOUSQUET & ASSOCIÉS**

Experts Comptables - Commissaires aux Comptes

28, Rue Fominet 33400 B.P. 838

15006 AURILLAC CEDEX

Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

Actif réalisable et disponible			
Rubriques	31/12/2009	31/12/2008	
Autres créances			
- Etat taxe sur les salaires	2 007		
-SNM	177		177
<b>Sous totaux</b>	<b>2 184</b>		<b>177</b>
Disponibilités	154 483		128 153
<b>Totaux</b>	<b>156 667</b>		<b>128 330</b>

Passif exigible			
Rubriques	31/12/2009	31/12/2008	
Emprunts et dettes financières divers			263
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales	25 096		23 103
Dettes sur immobilisations et comptes rattachées	3 327		
Autres dettes			
<b>Totaux</b>	<b>28 423</b>		<b>23 367</b>

### Charges Constatés d'Avance

Rubriques	Charges
Documentation générale	61
Contrat de maintenance	108
Assurance RC	431
Abonnement téléphone	78
<b>Total des charges et produits constatés d'avance</b>	<b>678</b>

### Autres dettes

Rubriques	Montant
Dettes fiscales et sociales	25 096
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 327
Autres dettes	
<b>Total</b>	<b>28 423</b>

CABINET BOUSQUET & ASSOC.  
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes

28, Rue Frenet-Pesq - B.P. 838  
15008 AUBRIILLAC CEDEX

**Tableau de passage Compte Administratif - Résultat comptable**

<b>Résultat Compte Administratif au 31 décembre 2009</b>		
- Gestion contrôlée du 01/07/2009 au 31/12/2009 - excédent	+ 17 653.18	
<b>Résultat gestion non contrôlée</b>		
- Gestion non contrôlée du 01/01/2009 au 30/06/2009 - déficit	- 65 961.31	
<b>RESULTAT COMPTABLE ANNEE 2009</b>		
<b>Résultat comptable année 2009 - DEFICIT</b>	<b>48 308.13</b>	

**CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS**  
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes  
28, Rue Francis Fesq - B.P. 838  
15009 AURILLAC CEDEX  
Tél. 04 71 64 04 66 - Fax 04 71 64 18 65